

<https://enseignants.se-unsa.org/Logement-une-nouvelle-aide-pour-les-contractuels>



Enseignants de l'Unsa

Logement : une nouvelle aide pour les contractuels

- Mon argent et moi - Mes prestations -

Publication date: mardi 31 août 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Depuis juillet 2021, de manière exceptionnelle, l'aide à l'installation des personnels (AIP), habituellement réservée aux fonctionnaires, est ouverte aux contractuels.

L'AIP est une aide à l'accès au logement locatif : elle constitue une prise en charge des premières dépenses rencontrées lors de l'arrivée dans la Fonction publique ou lors de l'affectation en quartier politique de la ville.

L'AIP s'élève à 1500 € maximum pour en affectation en quartier Politique de la Ville ou en cas d'installation en zone Alur* et à 700 € maximum dans les autres cas.

Ne passez pas à côté, vous y avez peut-être droit !

Les conditions

Revenus

Le versement de l'AIP est soumis à des plafonds de revenu (ex : 28 047 € pour une personne seule, en métropole).

Durée et nature du contrat

L'AIP est ouverte aux collègues contractuels :

- recrutés comme bénéficiaires de l'obligation de l'emploi (BOE)
- recrutés par la voie du Pacte
- en CDI
- en CDD (enseignants, CPE, AED ou AESH) ayant un contrat en cours d'au moins un an (ou une succession de contrats dont la durée est d'au moins 1 an dans les 24 mois précédant la demande)

Délais

La demande doit être faite dans les 24 mois suivant l'affectation et dans les 12 mois suivant la signature du bail.

Pour faire une simulation et votre demande, RDV sur aip-fonctionpublique.fr/

L'avis du SE-Unsa

L'ouverture de l'AIP aux contractuels est une mesure exceptionnelle en lien avec la crise sanitaire. Or le budget dédié au financement de l'AIP est en sous-consommation chronique. Pour le SE-Unsa, l'élargissement de l'AIP aux contractuels peut et doit se pérenniser !

Pour ne passer à côté d'aucune aide en cas de changement de logement, pensez à commander gratuitement notre publication *Je déménage, je m'installe* en complétant [notre formulaire en ligne](#) !

Vous pourrez par la même occasion commander nos autres publications relatives aux aides spécifiques :

Logement : une nouvelle aide pour les contractuels

- **Je prépare mes vacances et mes loisirs**
- **Je suis personnel mais aussi parent**
- **Je veux profiter de ma retraite**

(*) Zone tendue où l'offre de logements est inférieure à la demande et où les loyers augmentent mécaniquement et régulièrement